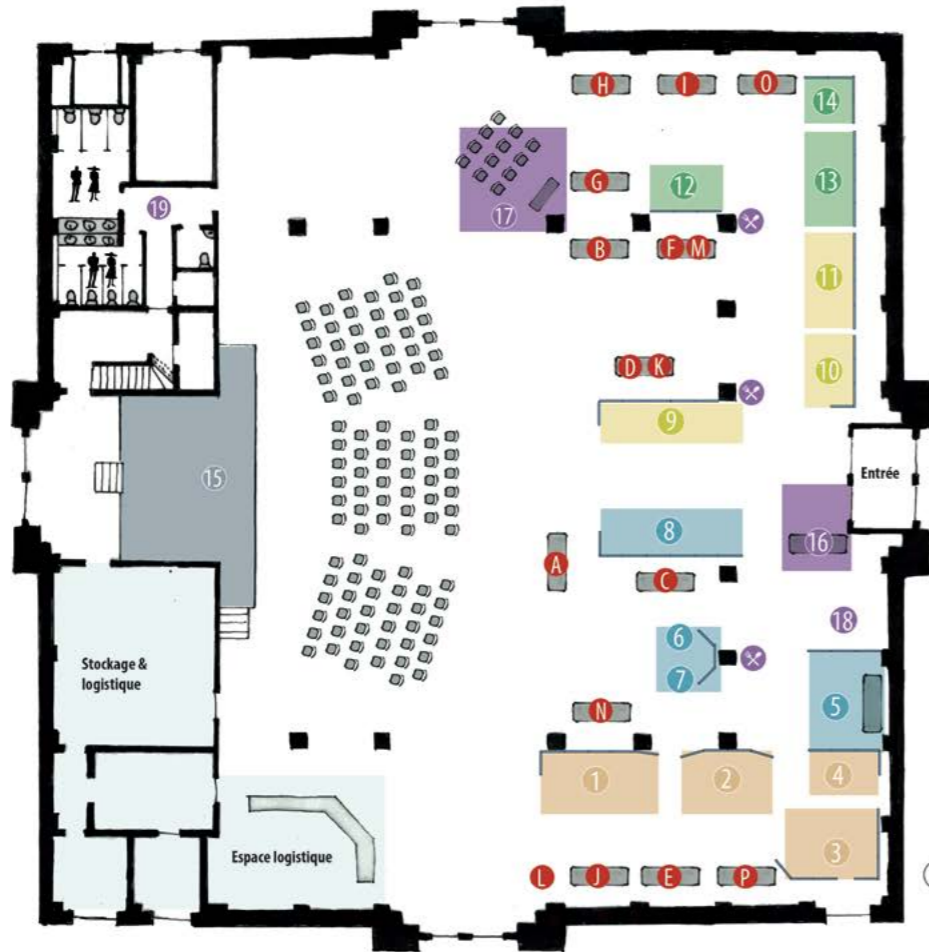


PLAN DE L'EXPOSITION ET DU FORUM



L'EXPOSITION DES PLANS-GUIDES DES PETITES VILLES DE DEMAIN DU LOIR-ET-CHER

Loir et Perche	Loire et Beauce	Vallée du Cher	Sologne	Plénière	Point de rencontres
1 Fréteval	5 Mer	9 Montrichard	12 Bracieux	15 Estrade où se dérouleront : ● Assemblée générale ● Introduction de la rencontre ● Conférence ● Table-ronde	16 Accueil - émergences
2 Morée	6 Oucques-la-Nouvelle	10 Selles-sur-Cher	13 Neung-sur-Beuvron		17 Espace projection de films sur les Petites Villes de Demain
3 Mondoubleau	7 Marchenoir	11 Saint-Aignan	14 Lamotte-Beuvron		18 Carte de localisation des Petites Villes de Demain
4 Montoire-sur-le-Loir	8 Beauce-la-Romaine				19 Lieux d'aisance
					⊗ Points de restauration - buffet déjeunatoire

LE FORUM DES ACTEURS LOCAUX DE L'AMÉNAGEMENT

Partenaires du forum



Rencontre organisée par



En partenariat avec



À suivre : une sélection des temps forts de la journée bientôt en ligne sur www.caue41.fr

PLAN

PROGRAMME DE LA RENCONTRE

AGIR POUR LA REVITALISATION
DES TERRITOIRES RURAUX

HALLE DE MER (41500)
JEUDI 7 JUN 2023
11H30-16H30

La rencontre « Agir pour la revitalisation des territoires ruraux » propose de mettre en lumière la grande capacité des territoires ruraux à porter des projets d'aménagement ambitieux pour leur avenir. En réponse à des dynamiques démographiques parfois difficiles et à des problématiques d'attractivité, les acteurs locaux innovent et inventent des solutions ingénieuses pour redynamiser les territoires en s'appuyant sur les ressources locales. C'est dans cet esprit que le CAUE de Loir-et-Cher a souhaité présenter les projets des collectivités et mobiliser les acteurs locaux de l'aménagement du territoire.

11h30-12h30

Introduction et Conférence

- Introduction de Catherine LHÉRITIER, présidente du CAUE de Loir-et-Cher
- Intervention de François PESNEAU, Préfet de Loir-et-Cher
- Intervention d'Emmanuelle LE BRIS, directrice du programme Petites Villes de Demain à l'ANCT
- Intervention de Valérie CHAROLAIS, directrice de la Fédération Nationale des CAUE
- Conférence de Jules PETER-JAN, géographe et urbaniste, consultant Coopérative Acadie, co-auteur de l'Étude sur la diversité des ruralités « Typologies et trajectoires des territoires »

12h30

Inauguration de l'exposition des plans-guides des Petites Villes de Demain
Ouverture du forum des acteurs locaux de l'aménagement

Buffet déjeunatoire

- Exposition des plans-guides de : Beauce-la-Romaine, Bracieux, Fréteval, Lamotte-Beuvron, Marchenoir, Mer, Mondoubleau, Montoire-sur-le-Loir, Montrichard Val de Cher, Morée, Neung-sur-Beuvron, Oucques-la-Nouvelle, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher.

Exposition réalisée en partenariat avec la Préfecture de Loir-et-Cher, les services de l'État, les collectivités et les partenaires institutionnels.

- Forum des acteurs locaux de l'aménagement : Agence d'attractivité BeLC, Agence Régionale de la Biodiversité, Agence technique départementale, Aides-Territoires, Association Petites Cités de Caractère Centre Val de Loire, Banque des Territoires, Cerema, Chambre d'agriculture (sous réserve), Conseil départemental de Loir-et-Cher, CDPNE, CDPA 41, DDT, Observatoire de l'Économie et des Territoires, Safer, Udap.

14h00-15h00

Table ronde sur les démarches de revitalisation des territoires

animée par Christophe DEMAZIÈRE, économiste, enseignant-chercheur à l'Université de Tours, avec :

- Bernard ESPUGNA, maire de Beauce-la-Romaine
- Guillaume GIOT, maire de Neung-sur-Beuvron
- Adrienne BARTHÉLEMY, architecte des bâtiments de France, cheffe de l'UDAP 41
- Patrice FRANÇOIS, directeur adjoint de la DDT 41
- Karine GOURAULT, directrice de l'agence d'attractivité BeLC
- Lionel HENRY, directeur de l'Observatoire de l'économie et des territoires

15h00-16h30

Déambulation libre sur le forum et l'exposition

Rencontre organisée par



En partenariat avec



PROGRAMME

RENCONTRE AGIR POUR LA REVITALISATION DES TERRITOIRES RURAUX

LES PARTENAIRES PRÉSENTS SUR LE FORUM



Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Loir-et-Cher

Le CAUE 41 est un organisme départemental mis en place à l'initiative du Conseil départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Investi d'une mission de service public, le CAUE est présidé par un élu local. Il conseille, informe, sensibilise et forme les élus, les professionnels et le grand public aux questions relatives à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale



Agence d'attractivité du Loir-et-Cher - BeLC

Travailler, habiter, entreprendre : tels sont les trois piliers de l'Agence d'Attractivité de Loir-et-Cher. Sous l'impulsion du Conseil départemental, l'agence a pour objectif de mettre en lumière les nombreux atouts qu'a le Loir-et-Cher pour inciter de nouveaux arrivants à s'installer ici. C'est là que l'Agence d'Attractivité intervient : mettre en relation les employeurs, les opportunités professionnelles et le champ des possibles qu'offre le territoire !



Agence régionale de la biodiversité (ARB)

L'ARB vise à apporter des solutions concrètes et cohérentes, répondant aux besoins de multiples acteurs (collectivités, élus, chercheurs, monde agricole, entreprises, associations, citoyens...) et aux enjeux des territoires. Elle inscrit son rôle et ses missions dans une dynamique partenariale et de coopération en faveur de la biodiversité et de l'environnement. Créée le 1^{er} janvier 2019, l'Agence est le fruit d'une volonté régionale forte.



Aides-territoires

Aides-territoires facilite la recherche d'aides des collectivités territoriales et de leurs partenaires locaux (associations, établissements publics, entreprises, agriculteurs) en rendant visibles et accessibles tous les dispositifs financiers et d'ingénierie auxquels ils peuvent prétendre. Aides-territoires est une Startup d'État du réseau Beta.gouv. Il s'agit d'un service public en libre accès, porté par la DGALN et l'ANCT.



Services de l'Etat en Loir-et-Cher

La Préfecture et les services déconcentrés de l'État, comme la direction départementale des territoires ou l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine, accompagne les collectivités dans leurs projets à travers des financements de projets ou de l'ingénierie mise à disposition pour porter les projets. La Préfecture pilote localement les programmes portés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, comme Petites Villes de Demain.



Agence de l'eau Loire-Bretagne

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne participe à la mise en œuvre des politiques nationales et européennes pour l'eau. Elle a pour mission d'apporter aux élus et aux usagers de l'eau, en collaboration avec les services de l'État, une vue d'ensemble des problèmes liés à la gestion de l'eau et les moyens financiers leur permettant de lutter contre les pollutions, de gérer et préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.



Agence technique départementale 41

En fin d'année 2013, le Conseil départemental de Loir-et-Cher a décidé de créer une Agence Technique Départementale, sous la forme d'un Établissement Public Administratif (EPA), pour trouver une réponse locale à la disparation programmée par l'État de l'ATESAT. L'EPA est destiné à apporter une aide technique aux communes et EPCI de moins de 3 500 habitants notamment dans le domaine de l'ingénierie.



Banque des Territoires du Centre Val de Loire

La Banque des Territoires est au service de l'intérêt général. Elle propose des solutions de financement et d'accompagnement aux collectivités locales, entreprises publiques locales, aux organismes de logement social et aux professions juridiques. La Banque des Territoires se donne pour mission d'accompagner la transformation et la modernisation des territoires de France.



Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher (CDPA 41)

Le CDPA 41 s'est donné pour but principal de développer auprès du public le plus large possible - du monde associatif aux élus, de la population au monde scolaire - une meilleure connaissance du patrimoine de Loir-et-Cher. Il publie pour cela régulièrement des monographies communales, organise des expositions, des visites et des conférences.



Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Le Cerema est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Il est un expert technique dans divers domaines (aménagement, transports, infrastructures, risques, bâtiment, environnement...) et se positionne au service des territoires et de leurs projets.



Conseil départemental de Loir-et-Cher

Le Conseil départemental participe activement à l'aménagement des territoires ruraux à travers de multiples compétences comme l'entretien et la réalisation du réseau routier, la qualité de l'eau, l'environnement, la santé, le social, la culture, etc. Il finance également les projets des collectivités à l'aide de subventions fléchées notamment sur les aménagements à caractère environnementaux.



Petites Cités de Caractère du Centre-Val de Loire

Le projet de la marque est de fédérer dans ces communes les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires. L'action du réseau est d'abord d'accompagner des élus qui souhaitent concilier le développement de leur commune dans le respect du patrimoine. L'association régionale Centre Val de Loire compte aujourd'hui 20 communes labellisées dont 3 en Loir-et-Cher.



Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement (CDPNE)

Le CDPNE œuvre depuis 1972 pour la protection des espèces, la préservation des espaces ainsi que pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement. Le CDPNE réalise des expertises et études environnementales. Il assure également des missions de conseils en environnement auprès des collectivités locales, des administrations, ou encore des entreprises.



Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher

La Chambre d'agriculture est un établissement public à vocation professionnelle, dirigée par des élus représentant l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural. Elle représente les intérêts économiques et professionnels de l'agriculture et assure un relais primordial entre le monde agricole, l'Etat et les autres acteurs socio-économiques. Elle peut intervenir sur le développement local, l'aménagement ou encore l'économie



Observatoire de l'Économie et des Territoires

Créé en 1995, l'Observatoire de l'Économie et des Territoires est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Né de la volonté de mettre à la disposition des décideurs un outil efficace d'analyse, il s'efforce depuis lors de poser un regard attentif et impartial sur l'actualité économique et sociale des territoires du Loir-et-Cher et des départements voisins.



Safer du Centre-Val de Loire

Les Safer, Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural, sont des acteurs privilégiés du volet foncier des politiques publiques, qu'elles soient agricoles, d'aménagement du territoire ou de préservation de l'environnement. La Safer aide à protéger les terres agricoles, dans le respect de l'environnement, et participe au développement de l'économie locale.